

AUDIENCE DU PAPE JEAN PAUL II AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES FONDATIONS "JEAN PAUL II POUR LE SAHEL" ET "POPULORUM PROGRESSIO"

Mardi 4 juillet 2000

1. C'est avec un grand plaisir que je vous accueille et que je vous salue cordialement, chers membres des Conseils d'administration des Fondations "Jean-Paul II pour le Sahel" et "Populorum Progressio". Je salue de façon particulière Mgr Joseph Paul Cordes, Président du Conseil pontifical "Cor Unum", et je le remercie des paroles de bienvenue qu'il m'a courtoisement adressées en votre nom à tous. Je salue ses collaborateurs et je leur suis reconnaissant de l'aide et du soutien qu'ils offrent à ces institutions providentielles, qui manifestent de façon concrète la proximité du Saint-Siège à ceux qui souffrent de la pauvreté et de la faim.

La Fondation "Jean-Paul II pour le Sahel" a commencé son activité en 1984, à la suite de l'appel que j'avais dû lancer à Ouagadougou, en 1980, à la Communauté internationale en vue d'une mobilisation générale contre la grave désertification qui frappe les pays du Sahel. Vingt ans plus tard, cet appel n'a malheureusement pas perdu de son actualité: dans les zones désertiques de l'Afrique septentrionale, mais également sur toute la planète, le problème de l'eau est devenu plus grave et pressant. La carence d'eau sera peut-être le problème principal auquel l'humanité devra faire face dans un proche avenir. Voilà pourquoi il est opportun que les responsables des nations ne manquent pas d'adopter des mesures adaptées pour permettre un accès équitable à un bien si précieux pour l'humanité tout entière. Il ne suffit pas de penser aux besoins présents; nous avons en effet une sérieuse responsabilité envers les générations futures, qui nous demanderont des comptes de notre engagement pour préserver les biens naturels que le Créateur a confiés aux hommes, pour qu'ils les valorisent avec sollicitude et respect.

Quant à la Fondation "Populorum Progressio", née dans le contexte des célébrations pour le cinquième centenaire de l'évangélisation du continent américain, elle entend promouvoir, dans l'optique du développement intégral de la personne, les populations les plus défavorisées des sociétés d'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'agit d'une fondation destinée à venir au secours des plus pauvres parmi les pauvres. En effet, de vastes couches de la population latino-américaine attendent encore de pouvoir parvenir à un développement digne de l'être humain.

2. L'heureuse circonstance de ma première rencontre avec vos deux Fondations, en même temps qu'avec le Conseil pontifical "Cor Unum", au cours de l'Année jubilaire, m'offre l'opportunité de réfléchir avec vous sur la valeur et sur la signification de l'œuvre que l'Eglise accomplit en faveur des plus pauvres. En effet, le Jubilé ne constitue pas seulement une occasion de conversion, mais il est également une invitation à des gestes de solidarité concrète envers les indigents. Et face à l'ampleur des nécessités du monde d'aujourd'hui, l'Eglise entend offrir sa contribution.

Certes, avec le peu de moyens dont elle dispose, elle sait qu'elle ne peut pas faire face à chaque nécessité, mais elle s'efforce d'apporter divers signes d'espérance concrète, qui soient des signes de la présence aimante du Christ. L'Evangile rapporte comment le Christ entendait manifester à travers ses miracles la miséricorde de Dieu pour l'homme. Ainsi, à travers son action, l'Eglise désire indiquer que Dieu est proche de celui qui est en difficulté pour lui redonner l'espérance et la dignité. L'Eglise n'entend pas être une simple agence d'aide humanitaire; elle désire plutôt témoigner de toutes les façons possibles de la charité du Christ, qui libère l'être humain de tout mal.

3. L'une de vos deux Fondations combat la désertification de la terre. Parler du désert rappelle à l'esprit la condition dans la quelle se trouve une partie de l'humanité, frappée par la violence, par les catastrophes naturelles, par l'égoïsme. L'Eglise veut apporter l'eau de la vérité et de l'amour à celui qui se trouve dans ce "désert" de notre temps. L'Eglise entend répondre aux grandes pauvretés qui asservissent les peuples en donnant le Christ, Fils de Dieu incarné par amour pour l'homme.

C'est de cet amour que chaque cœur a vraiment faim et soif. Les efforts pour aider les hommes en difficulté à récupérer leur dignité d'êtres humains sont les bienvenus. Chaque contribution au progrès social des individus et des peuples, écrasés par le poids de la maladie et de la pauvreté, est louable. Quand les chrétiens prennent en charge la souffrance et les problèmes de leurs frères et sœurs pauvres et indigents, ils désirent surtout les aider à ressentir que Dieu les aime et désire qu'ils soient les acteurs de leur propre développement.

4. C'est dans cette lumière que doivent être considérées les initiatives entreprises par ces deux Fondations dans des pays et des continents particulièrement éprouvés. C'est dans cette lumière que se situe toute l'action caritative de l'Eglise, que le Conseil pontifical "Cor Unum" est appelé à inspirer et à coordonner. Au mois de mai dernier, à l'occasion de la "Journée des témoins de la charité", je rappelais à ce propos que ceux qui œuvrent dans l'Eglise pour la charité sont bien plus que de simples assistants sociaux, mais de véritables témoins.

A l'aube du nouveau millénaire, telle est la perspective dans laquelle chaque intervention caritative ecclésiale doit s'insérer. Très chers frères et sœurs, en souhaitant que cela constitue le principe inspirateur de chacune de vos œuvres et activités, j'invoque pour vous du Seigneur Jésus et de Marie, Mère de l'Espérance, un soutien constant et leur protection. Je vous assure à cet effet de ma prière et je donne volontiers à vous tous qui êtes ici présents et à ceux que vous représentez, ainsi qu'aux populations qui bénéficient de votre service, une Bénédiction apostolique spéciale.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana